24 janvier 2006 **06.312**

Question du groupe libéral-PPN

Promotion économique: et la suite?

La santé du canton dépend de la santé de son économie.

Il est vital d'avoir des entreprises fortes, diversifiées et bien ancrées dans le tissu régional.

Pour y arriver, nous avons notamment besoin d'une promotion économique efficace et transparente qui soit soutenue par l'ensemble des acteurs économiques du canton.

Suite aux démissions de MM. Francis Sermet et Alpaslan Korkmaz, nous nous permettons de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat:

– Est-ce que la promotion économique va fonctionner normalement jusqu'à leur départ?
– Est-ce que ces deux démissions ne nous donnent pas l'occasion rêvée de repenser les objectifs de la promotion économique et son organisation, du Conseil d'Etat jusqu'à la base?
– Dans un souci de pérennité, ne vaudrait-il pas la peine de s'occuper autant des entreprises endogènes que des entreprises exogènes?
– Lors de la phase d'établissement dans le canton, ne faudrait-il pas offrir les mêmes services aux entreprises endogènes et exogènes?
– Est-ce que nous allons enfin connaître le nombre de nouveaux emplois effectifs (emplois créés moins emplois perdus) amenés par la promotion économique?
– Allons-nous recevoir un rapport d'activité annuel, qui indique notamment les coûts et les résultats pratiques de la promotion économique?
– Au fait, comment se fait la répartition des frais avec les autres cantons romands?
– En résumé, comment le Conseil d'Etat pense-t-il gérer ce projet prioritaire au vu de ce qui s'est passé?
– Blague à part, est-ce que, au Château, chacun est conscient que la promotion économique est peut-être aussi importante que la protection du grand tétras?

Signataires: P. Castella, C. Hostettler, J.-C. Baudoin et Y. Botteron.